

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2018



الومنيوم المغرب
aluminium du maroc

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
Contexte économique.....	3
Faits marquants de l'exercice	4
Activités et résultats.....	4
Evolution du cours en bourse.....	6
Activités des filiales	7
Perspectives de l'activité	10
Opérations, Informations post clôture	10
Modifications intervenues dans la présentation des comptes.....	10
ELEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018	11
Bilan	11
Comptes de Produits et Charges.....	11
Etat des soldes de gestion	11
Tableau de financement.....	11
Etat des dérogations.....	11
Tableau des créances et tableau des dettes.....	11
Synthèse du rapport des commissaires aux comptes.....	11
avis de réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle	11
Projet de résolutions	11

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et soumettre à votre approbation, les états de synthèse et les comptes arrêtés à cette date. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CONTEXTE ECONOMIQUE

Le marché de l'aluminium au Maroc reste principalement concentré sur le bâtiment alors que les segments automobile, transport et conditionnement restent à développer.

La consommation du ciment au Maroc en 2018 est estimée à 13,3 millions de tonnes soit - 3,7% par rapport à 2017. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 10 ans. Ainsi, les tendances du marché des matériaux de construction confirment la baisse importante des chantiers de construction et des travaux publics.

La concurrence sur le marché du profilé aluminium destiné au bâtiment est de plus en plus accrue suite à l'installation d'extrudeurs locaux ainsi que de plusieurs gammistes internationaux qui se positionnent sur le marché marocain. Dans le même sens, les importations enregistrent une hausse soutenue et s'établissent à plus de 14 000 tonnes selon les statistiques de l'office des changes.

La moyenne LME Aluminium achat 3 mois a enregistré la valeur la plus élevée depuis plus de 4 ans au mois de Mai 2018 soit, 2 288,64 USD/tonne. Ceci confirmant la tendance à la hausse depuis l'automne 2017. Le taux de change USD/MAD a maintenu une tendance haussière chaque mois en 2018, s'appréciant sensiblement face à l'Euro.

Face à ces évolutions : marché en régression, compétition de plus en plus rude, volatilité des taux de change et du cours de l'aluminium, la société Aluminium du Maroc poursuit sa recherche de la performance pour préserver sa position de leader du secteur.

Le marché de l'export du profilé aluminium destiné au bâtiment, notamment en Europe reste très prometteur vue la proximité géographique et les accords commerciaux en place.

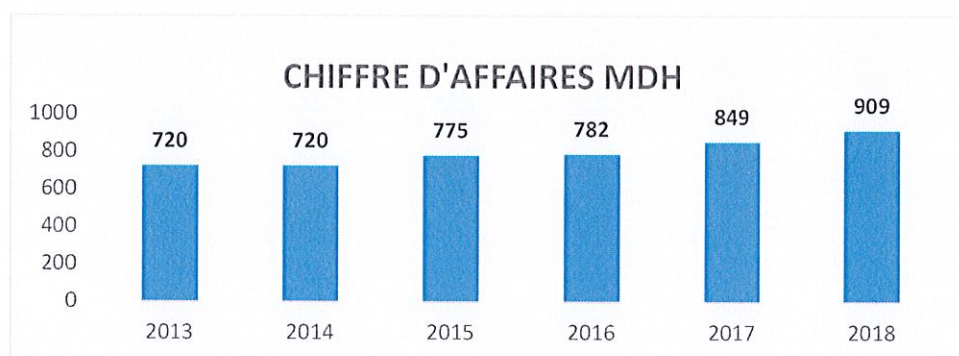
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2018 est caractérisé par les faits marquants suivants :

- Hausse du LME Aluminium : +7% en variation annuelle par rapport à l'année 2017
- Mise en place par les Etats Unis de droits de douanes de 10% sur les importations d'aluminium.
- Mise en place par l'Union Européenne de la surveillance préalable des importations des produits en aluminium.
- Entrée en vigueur de la flexibilité du régime du change du dirhams et hausse significative du taux USD/MAD.
- Poursuite du développement des activités en Afrique : création d'ALM Côte d'Ivoire et de West Africa Aluminium.
- Augmentation du chiffre d'affaires à l'export en Europe et baisse des réalisations des ventes sur le marché local Extrusion (ventes extrusion en baisse compensées par la hausse des ventes de gammes).
- Démarrage effectif du projet de l'extension industrielle : démarrage prévu le 15/03/2019
- Recrutement d'un nouveau Directeur Technique, nomination du Directeur du Développement Industriel.

ACTIVITES ET RESULTATS

Chiffre d'affaires



Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2018 est arrêté à 908,7 MDH contre 848,9 MDH en 2017, soit une forte augmentation de +7%.

Le chiffre d'affaires local hors taxes s'élève au 31/12/2018 à 534,3 MDH contre 534,7 MDH en 2017.

Le chiffre d'affaires export hors ventes de déchets et hors taxes au 31/12/2018 est arrêté à 290,2 MDH soit une augmentation de +21,3% par rapport aux réalisations de l'exercice 2017 arrêtées à 239,3 MDH.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, au terme de l'exercice 2018, s'élève à 77,5 MDH, contre 73,2 MDH en 2017 soit une hausse de 5,9%.

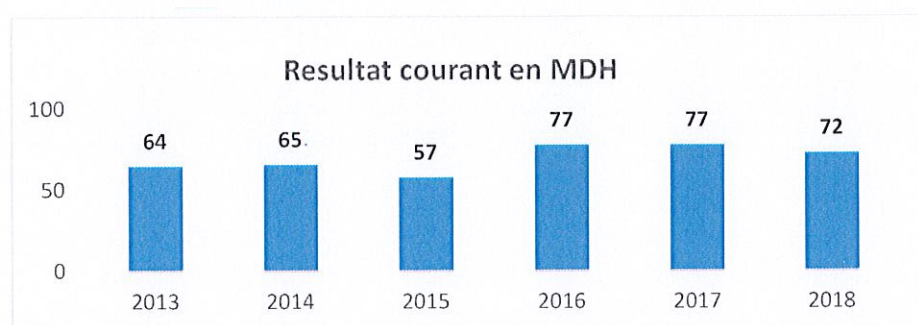


Résultat financier

Le résultat financier a atteint -5,5 MDH en 2018 contre +4,1 MDH en 2017.

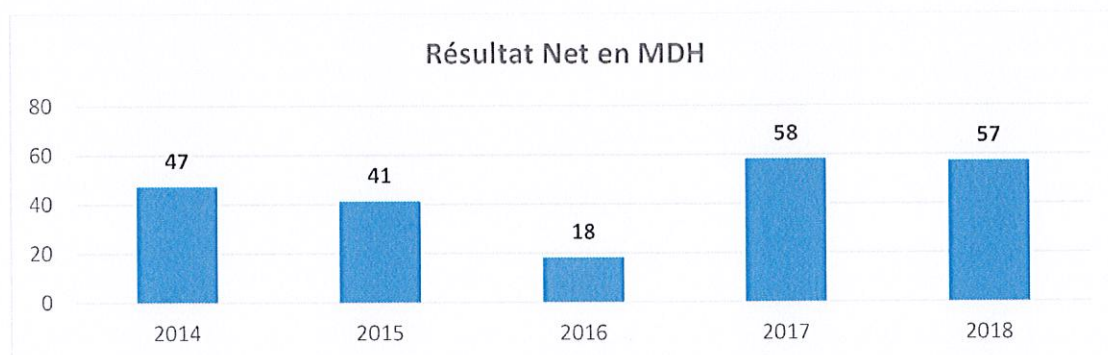
Résultat courant

Compte tenu de la forte détérioration du résultat financier, le résultat courant s'établit à 71,9 MDH contre 77,32 MDH en 2017.



Résultat net

Le résultat net se situe à 57,4 MDH, contre 58,4 en 2017. L'impôt sur les sociétés s'élève à 16,3 MDH.



Financement :

Les dettes de financement au 31/12/2018 sont arrêtées à 9.8 MDH. La société avait contracté :

- ❑ Un crédit moyen terme de 12 MDH auprès de la BMCE sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 5,5% pour le financement des prises de participation au capital de la société Industube. Le remboursement trimestriel est de 430 KDH, soit 1,71 MDH par an. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 1.7 MDH. Le terme est le 31 décembre 2019.
- ❑ Un crédit moyen terme de 12 MDH auprès de la BMCI sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 5,5% pour le financement des prises de participation au capital de la société Industube. Le remboursement trimestriel est de 430 KDH, soit 1,71 MDH par an. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 1.7 MDH. Le terme est le 31 décembre 2019.
- ❑ Le reliquat de la dette Dubal au 31/12/2018 s'élève à 6.4 MDH.

Trésorerie

La trésorerie nette au 31/12/2018 s'établit à -314.56 MDH contre -194,2 MDH au 31/12/2017. Les crédits de trésorerie s'élèvent à -200.66 MDH dont des contrats de refinancement en devises pour -115.66 MDH, les crédits spot de -85 MDH, et -113.9 MDH en facilité de caisse.

Délais de paiement des fournisseurs

Conformément à l'Article 78.4 de la loi 31-10 nous joignons, en annexe au présent rapport, l'état faisant apparaître le détail des soldes fournisseurs au 31/12/2018.

ÉVOLUTION DU COURS EN BOURSE

La valeur du titre Aluminium du Maroc à la Bourse a fluctué durant l'année 2018, pour s'établir au 31/12/2018 à 1 565 DH contre 1 271 DH un an plus tôt. Le cours le plus bas de l'exercice est de 1 270 DH le 16/02/2018. Le cours le plus haut de l'exercice est 1 700 DH enregistré le 26/10/2018.



ACTIVITES DES FILIALES

Industube

Résultat d'exploitation à fin 2018 : -106 KDH contre 5,6 MDH en 2017, soit -101%, et un objectif budget de 7,4 MDH, soit -101,43%.

- ❑ Résultat net à fin 2018 : -1,18 MDH contre 1,01 MDH en 2017 et un objectif budget de 2,12 MDH.

Faits marquants 2018 :

- ❑ Forte concurrence des importations sur le tube gaz & construction (-47% en volume)
- ❑ Compagne agricole difficile sur le tube serre(sur Agadir et le nord) et surendettement des agriculteurs (-12% en volume)
- ❑ Hausse du prix de l'acier et du zinc (+15% et +17%), pression sur les prix et sur les marges.

- ❑ Installation de la nouvelle ligne de production « M3 » : investissement de 15 MDH HT qui permettra à la société de diminuer le coût de maintenance, d'améliorer la productivité et d'élargir l'offre produits (épaisseur, diamètre, forme). L'acquisition de cette nouvelle ligne a été financée par un crédit d'investissement contracté auprès de BMCE & CCG , respectivement aux taux de 5,62% et de 3% sur 10 ans.

- ❑ Lancement du projet de réalisation de la nouvelle Presse dédiée à la fabrication des profilés en Aluminium.

Programme d'investissement estimé à 60 MDH H.T. et financé à hauteur de 40 MDH par un crédit bancaire sur 7ans, au taux variable de 4,16% (CIH & Crédit du Maroc).

Budget 2019 :

Activité Acier

- ❑ Chiffre d'Affaires prévu à 125 MDH pour un volume de 10.600 Tonnes
- ❑ Résultat Net prévu à 311 KDH et Cash Flow à 4,7 MDH

Activité Aluminium

- ❑ Chiffre d'Affaires prévu à 71 MDH pour un volume de 2.400 Tonnes
- ❑ Résultat Net prévu à -5,2 MDH et Cash Flow à - 0,2 MDH

Afric Industries

La société Afric Industries a clos l'exercice 2018 avec les chiffres suivants :

- ❑ Chiffre d'Affaires à fin 2018 : 39,2 MDH en baisse de 7% par rapport à 2017 (-8% en Abrasifs à 36,2 MDH, -6% en Menuiserie & Accessoires Aluminium à 3,1 MDH), en baisse par rapport au budget de 44,8 MDH.
- ❑ Résultat d'exploitation à fin 2018 : 8,7 MDH contre 9,4 MDH en 2017, soit -7%, et un objectif budget de 10 MDH, soit -14%.
- ❑ Résultat net à fin 2018 : 6,3 MDH contre 6,8 MDH en 2017, soit -6%, et un objectif budget de 7,2 MDH, soit -12%.

Faits marquants :

- ❑ Baisse des résultats à cause de la baisse du CA Abrasifs impacté par l'accalmie du secteur immobilier.
- ❑ Réflexion stratégique en-cours sur l'industrialisation des joints en EPDM achetés actuellement en Europe par ALM, le chiffre d'affaires potentiel est de 7.4 MDH pour 108 articles.
- ❑ Distribution prévue de 20 DH par action à l'instar de l'année 2017

Budget 2019 :

- ❑ Chiffre d'Affaires prévu à 43,1 MDH (+10%)
- ❑ Résultat Net prévu à 6,7 MDH (+5%)

Alucoil Maroc

Aluminium du Maroc n'est plus actionnaire de la sociétés Aucoil Maroc depuis février 2019. Aluminium du Maroc a cédé sa participation de 49% du capital au prix de 6,3 MDhs.

Belpromo

Aluminium du Maroc détient 99,93% dans le capital de la société BELPROMO.

La société BELPROMO porte à son actif le siège commercial (4.000 m2) à Ain Sbaâ qu'elle loue à Aluminium du Maroc pour un loyer annuel de 2,9 MDH ainsi qu'une réserve foncière de 6.000 m2.

Depuis 2011, BELPROMO est engagée dans le projet hôtelier Oberoi Marrakech à travers la prise de participation dans la société La Roseraie de l'Atlas « LRA » à hauteur de 15%, portée en fin 2014 à 25%

Afin de finaliser le projet, des augmentations de capital de la société La Roseraie de l'Atlas ont été réalisées en juin 2018, avec injection de cash à hauteur de 130 MDhs : 110 MDhs en juin 2018, et 20 MDhs à injecter d'ici l'ouverture de l'hôtel pour le besoin en fonds de roulement sur les 3 1ères années.

Belpromo a suivi ces augmentations de capital à hauteur de sa quote-part de 25%, ce qui porte son engagement global dans le projet LRA Oberoi au 30/6/2018 à 101 MDhs.

Les travaux de finition de l'hôtel ont repris à partir de Septembre 2018 après près de 2 ans d'interruption.

Un conseil d'administration de La Roseraie de l'Atlas s'est tenu le 12 Février 2019, et la date de finalisation de l'hôtel et de transmission à l'opérateur Oberoi a été fixée au 15 juin 2019.

Le budget d'investissement a été réévalué en janvier 2019 à 544 MDhs (à condition d'ouvrir en juin 2019), soit un nouveau dépassement de 22 MDhs par rapport au budget précédent estimé en septembre 2017 sur base duquel les augmentations de capital de 110 MDhs et 20 MDhs ont été calculées.

Ce nouveau dépassement est essentiellement dû au délai additionnel de 9 mois pris pour la signature des accords et la réalisation des augmentations de capital : 8 MDhs d'intérêts bancaires supplémentaires, 4 MDhs de frais d'avocat Allen & Overy, 4 MDhs d'honoraires supplémentaires de gestion, maîtrise d'œuvre (architecte, décoration, BET) & coordination du projet, et 6 MDhs de coût de construction supplémentaire.

Ces fonds supplémentaires de 22 MDhs devront être injectés en même temps que l'augmentation de capital de 20 MDhs avant l'ouverture de l'hôtel.

ALM AFRICA

Le Conseil a décidé d'apporter la contrepartie de 300 000 Euros (trois cent mille Euros) en comptes courants auprès de la société ALM Africa destinés à financer sa quote-part dans l'augmentation de capital de la société ALM Sénégal, pour lui permettre de :

- ☐ Procéder au règlement des factures Aluminium du Maroc

- ❑ Acquérir une unité de thermolaquage

Le Conseil a aussi décidé d'apporter la contrepartie de 500 000 Euros (Cinq cent mille Euros) en comptes courants auprès de la société ALM Africa destinés à financer sa quote-part de fonds propres dans la création de la société Côte d'Ivoire Aluminium (50% de 1 MEuros en fonds propres).

PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE

Les objectifs tracés pour l'année 2019 visent, en plus de la préservation des parts de marché, l'amélioration de la productivité, l'optimisation de l'outil industriel, la rationalisation de la production et la maîtrise des coûts. Dans ce contexte et eu égard aux estimations de la tendance du marché, les résultats escomptés de l'année 2019 seraient en amélioration par rapport à l'année écoulée. Aluminium du Maroc souhaite poursuivre la reconquête des parts de marché en 2017 et 2018. Le choix d'une stratégie de volume qui s'accompagne d'économie d'échelle est celui qui est retenu, parce qu'il permettra à l'entreprise de consolider de façon pérenne sa place sur le marché, et de s'adapter aux évolutions de la concurrence et des cadres législatifs de libre échange actuels et à venir. Les prévisions de l'exercice 2019 s'établissent notamment comme suit :

Objectifs de l'exercice 2019 :

- ❑ Production : 22 800 tonnes soit une hausse de + 12 %
- ❑ Chiffre d'affaires : 1 030 MDH soit une augmentation de + 14 %
- ❑ Résultat net : 59.3 MDH

Investissements prévus en 2019 :

- ❑ Développement du réseau de points de vente au Maroc : 20 MDH
- ❑ Développement commercial et croissance en 2019 : Elargissement de l'offre produits et poursuite de la diversification des marchés en Europe et en Afrique.

OPERATIONS, INFORMATIONS POST CLOTURE

NEANT.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.

ANNEXES

ANNEXE 1 : DECOMPOSITION PAR ECHEANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31.12.2018

Date de clôture		(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
				(C) dettes échues de moins 30 jours	(D) dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) dettes échues du plus de 90 jours
	1	1	2	1	1	1	3
31.12.2018	FOURNISSEURS ETRANGERS	31 006 043,26	23 548 155,43	2 356 877,59	1 070 751,65	467 820,17	3 562 438,42
31.12.2018	FOURNISSEURS LOCAUX	77 227 012,32	66 690 693,65	855 597,87	6 876 953,74	203 220,44	2 600 546,62
31.12.2018	EFFETS A PAYER	3 057 996,02	3 057 996,02				
31.12.2018	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	8 708 903,42	8 708 903,42				
31.12.2018	FOURNISSEURS, MARCHANDISES EN ROUTE						
31.12.2018	FOURNISSEURS IMMOBILISATION						
	TOTAL	119 999 955,02	102 005 748,52	3 212 475,46	7 947 705,39	671 040,61	6 162 985,04

ELEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

ETAT DES SOLDES DE GESTION

TABEAU DE FINANCEMENT

ETAT DES DEROGATIONS

TABEAU DES CREANCES ET TABEAU DES DETTES

SYNTHESE DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PROJET DE RESOLUTIONS

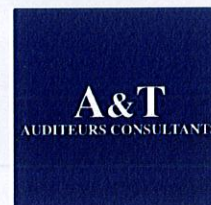
Président Directeur Général

ABDELOUAHED EL ALAMI



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



88, Résidence Mas Palomas II
Rue Omar Ibn Al Khattab
90020 Tanger
Maroc

ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2017, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Aluminium du Maroc S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 393.167.730,69 dont un bénéfice net de MAD 57.354.086,33.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Aluminium du Maroc au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 mai 2019

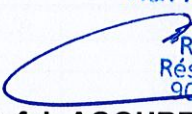
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

 **ERNST & YOUNG**
S.A.R.L.
37, Bd. Abdellatif Ben Kadour
Casablanca -
Tél: (042) 522 05 79 / Fax: (042) 522 39 02 26

Hicham DIOURI
Associé

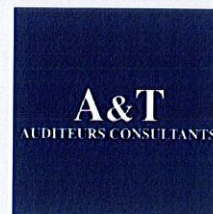
A&T Auditeurs Consultants

 **A&T AUDITEURS CONSULTANTS**
S.A.R.L.
Rue Omar Ibn Khattab
Rés. Mas Palomas II, N°88
90020 TANGER-MAROC

Nafeh AGOURRAM
Associé



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



A&T Auditeurs Consultants
88, Résidence Mas Palomas II
Rue Omar Ibn Al Khattab
90020 Tanger
Maroc

ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention de prestation de services entre ALUMINIUM DU MAROC et Jurigest (convention écrite)

Personnes concernées :

Monsieur Tawfiq Bouzoubaa en sa qualité d'Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et de Directeur de la société Jurigest.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Jurigest fournit des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre des décisions du comité de direction de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Modalités essentielles : Rémunération annuelle de KMAD 250.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 465.

Sommes décaissées en 2018 : KMAD 452.

2.2. Conventions conclues avec la société ALM AFRICA

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc et Administrateur représentant de la société ALUMINIUM DU MAROC chez ALM AFRICA.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité de Président Directeur Général d'ALM AFRICA et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
- ALM AFRICA est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

2.2.1. Convention de prestations de services (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALM AFRICA procure des débouchées pour les produits de la société ALUMINIUM DU MAROC dans les pays d'Afrique moyennant une commission sur les ventes.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 0.

2.2.2. Convention d'avances en Trésorerie (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle ALUMINIUM DU MAROC accorde à ALM AFRICA des avances de trésorerie dont le solde au 31 décembre 2018 s'élève à KMAD 4.625.

Modalités essentielles : Aucune rémunération n'a été fixée au titre de l'exercice 2018

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, ALUMINIUM DU MAROC a accordé une avance de trésorerie pour un montant de KMAD 2.375. Aucun remboursement n'a eu lieu au titre de l'exercice.

2.2.3. Convention de négoce (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC vend des accessoires et des articles d'aluminium à la société ALM AFRICA pour les exporter sur le continent africain.

Montant des prestations fournies ou livrées : Aucun produit n'a été comptabilisé en 2018 au titre de cette convention.

Sommes encaissées en 2018 : Aucun remboursement n'a eu lieu en 2018.

2.3. Conventions conclues avec la société INDUSTUBE

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC et Administrateur représentant de la société ALUMINIUM DU MAROC chez INDUSTUBE.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité d'Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et de Président du Conseil d'Administration de la société INDUSTUBE.
- INDUSTUBE est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

2.3.1. Convention de location (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de bail daté du 1^{er} juillet 2015 relatif à la location d'une plateforme logistique située à Tanger au profit de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Modalités essentielles : Loyer trimestriel de KMAD 500 (HT).

Montant des prestations fournies ou livrées : le montant constaté en charges en 2018 au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.002, intégralement décaissé en 2018.

2.3.2. Convention de prêt (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC a accordé à la société INDUSTUBE un prêt dont le solde au 31 décembre 2018 s'élève à KMAD 52.504.

Modalités essentielles : Rémunération au taux d'intérêt fixe de 6% pour l'encours d'avant 2014 et au taux de 5,5% pour les sommes débloquées entre 2014 et 2018.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 1.159.

Sommes versées en 2018 : KMAD 46.504.

2.3.3. Convention d'avances de trésorerie (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC accorde à INDUSTUBE des avances de trésorerie dont le solde au 31 décembre 2018 s'élève à KMAD 2.474.

Modalités essentielles : Aucune rémunération n'a été fixée au titre de l'exercice 2018.

Sommes versées en 2018 : KMAD 1.528.

Aucun remboursement n'a été enregistré en 2018.

2.3.4. Convention d'assistance technique (convention écrite)

Nature de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC réalise une prestation d'assistance dans les domaines financier, commercial et technique au profit de la société INDUSTUBE.

Modalités essentielles : Rémunération trimestrielle de KMAD 75 (HT).

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 300.

Aucun montant n'a été encaissé en 2018.

2.3.5. Convention de négoce des accessoires (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC achète les accessoires d'aluminium auprès de la société INDUSTUBE.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, aucun montant n'a été constaté en charges au titre de cette convention.

Aucune somme n'a été encaissée en 2018.

2.4. Convention conclues avec la société NAFIDA

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC et Gérant de la société NAFIDA.

- La société NAFIDA est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

2.4.1. Convention d'avances en compte courant (Convention écrite)

Nature de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC accorde à sa filiale NAFIDA des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2018 s'élève à KMAD 5.400.

Modalités essentielles : Taux d'intérêt fixe de 5,5%.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 297.

Aucune nouvelle avance n'a été versée en 2018.

Sommes encaissées en 2018 : KMAD 267.

2.4.2. Conventions de location (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit de deux contrats de location concernant deux locaux situés à Agadir et à Tanger au profit de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Modalités essentielles : Rémunération annuelle de KMAD 480 pour le local d'Agadir et KMAD 420 pour le local de Tanger.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, les montants constatés en charges au titre de ces conventions s'élèvent à respectivement KMAD 480 et KMAD 420, intégralement réglés en 2018.

2.5. Conventions conclues avec la société BELPROMO

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général des deux sociétés.
- BELPROMO est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

2.5.1. Convention d'avances en compte courant (convention écrite)

Nature de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC accorde à la société BELPROMO des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2018 s'élève à KMAD 80.200.

Modalités essentielles : Taux d'intérêt fixe de 5,5%.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 3.759.

Sommes versées en 2018 : KMAD 26.390.

Aucun remboursement n'a été enregistré en 2018.

2.5.2. Convention de location (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de bail datant de 2002 relatif à la location d'un bâtiment situé à Casablanca.

Modalités essentielles : Rémunération annuelle de KMAD 2.880.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.880 intégralement décaissé en 2018.

2.6. Conventions conclues avec la société AFRIC INDUSTRIES

2.6.1. Convention d'assistance technique (convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC et Administrateur représentant de la société ALUMINIUM DU MAROC chez AFRIC INDUSTRIES.

- Messieurs Sharif El Alami et Tawfiq Bouzoubaa en leur qualité d'Administrateurs des deux sociétés.

Nature et objet de la convention : Convention d'assistance technique au profit de la société AFRIC INDUSTRIES.

Modalités essentielles : Montant trimestriel de KMAD 75 (HT).

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 300.

Sommes encaissées en 2018: KMAD 225.

2.7. Conventions conclues avec la société ALUCOIL MAROC

2.7.1. Convention d'assistance technique (convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC et Administrateur de la société ALUCOIL MAROC.
- Monsieur Clemente GONZALEZ SOLER en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUCOIL MAROC et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés

Nature et objet de la convention : Convention d'assistance technique au profit de la société ALUCOIL MAROC.

Modalités essentielles : Montant trimestriel de KMAD 75 (HT).

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 300.

Sommes encaissées en 2018: KMAD 75.

2.8. Conventions conclues avec la société COFINORD

2.8.1. Convention de prêt (convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc et de co-gérant de la société COFINORD.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité d'Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et de co-gérant de la société COFINORD.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC a accordé à COFINORD un prêt dont le solde au 31 décembre 2018 s'élève de KMAD 1.000.

Modalités essentielles : Rémunération au taux d'intérêt fixe de 5,5%.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 69.

Sommes encaissées en 2018: KMAD 500.

Aucune nouvelle avance n'a été versée en 2018.

2.9. Conventions conclues avec la société GEA HOLDING

2.9.1. Convention d'assistance technique (convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC et Président du Conseil d'Administration de la société GEA HOLDING.

Nature et objet de la convention : Convention d'assistance technique au profit de la société GEA Holding.

Modalités essentielles : Montant trimestriel de KMAD 108 (HT).

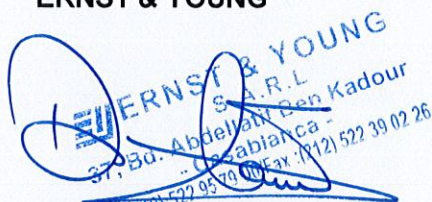
Montant des prestations fournies ou livrées : En 2018, aucun montant n'a été comptabilisé en produits au titre de cette convention.

Aucune somme n'a été encaissée au titre de l'exercice 2018.

Casablanca, le 24 mai 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

A blue ink signature of Hicham DIOURI is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text: "ERNST & YOUNG S.A.R.L. 37, Bd. Abdelkader Ben Kadour Casablanca - Tél: (021) 522 95 70 Fax: (021) 522 39 02 26".

Hicham DIOURI
Associé

A&T Auditeurs Consultants

A blue ink signature of Nafeh AGOURRAM is written over a blue rectangular stamp. The stamp contains the text: "A&T AUDITEURS CONSULTANTS S.A.R.L. Rue Omar Ibn Khattab Rés. Mas Patomas II, N°88 90020 TANGER-MAROC".

Nafeh AGOURRAM
Associé